

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00215

Numéro SIREN : 818 016 438

Nom ou dénomination : A.I.E.

Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2019 sous le numéro de dépôt 15126

Greffe du tribunal de commerce d'Aix en Provence



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 30/09/2019
Numéro de dépôt : 2019/15126
Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire
Divers

Déposant :

Nom/dénomination : A.I.E.
Forme juridique : Société par actions simplifiée
N° SIREN : 818 016 438
N° gestion : 2016 B 00215

SASU AIE**PV ASSEMBLEE GENERALE : AG-AIE-2019/002****Date : 29/08/2019**

Participants : Michel THOLOT (Président), Thomas LE HUU NHO (Expert-comptable)

Ordre du jour : PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 29/08/2019 à 14h00 (Changement de statut)

L'assemblée générale extraordinaire s'est tenue dans les locaux du cabinet ACE (Expertise comptable)

M. Michel THOLOT préside la séance en sa qualité de **Président**.

Etaient présents :

- **M. Michel THOLOT** (Président), Propriétaire de 100% des parts sociales soit 6 000,00 €, **montant du capital social**
- **M Thomas LE HUU NHO** (Expert-comptable).

Monsieur le Président rappelle ensuite aux associés que l'ordre du jour de la présente assemblée générale extraordinaire est le suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 05 mars 2019

- **Présentation de l'exercice 2019 à mi-année**
Chiffre d'affaire : 24 000,00 € à fin juin sur prestations forfaitaires pour ARKADIA Technology
Activité hors AIE
- **Projection 4em trimestre 2019 (Business Plan)**
- **Salaire et Dividendes**

AIE : Siège social : 9 clos Aragon – Chemin Estrec – 13120 GARDANNE
SASU : RCS Aix en Provence – N° de SIRET 818 016 438 00017 – APE 7022 Z

1/2

THH

10

Le Tribunal de Commerce de la Cour de Cassation a rendu son arrêt le 10/09/2019.

Le Tribunal de Commerce de la Cour de Cassation a rendu son arrêt le 10/09/2019.

Le Tribunal de Commerce de la Cour de Cassation a rendu son arrêt le 10/09/2019.

Le Tribunal de Commerce de la Cour de Cassation a rendu son arrêt le 10/09/2019.



C7

- **Activité et exercice 2019 à mi-année**
 - a. Chiffre d'affaire : 24 000,00 € à fin juin sur prestations forfaitaires pour ARKADIA Technology
 - b. Activité hors AIE : En parallèle, activité en CDI chez ROSSI-AERO jusqu'au 23 juillet 2019
- **Projection 4em trimestre 2019 (Business Plan)**
 - a. **ARKADIA** : Août à décembre
CA potentiel estimé à 20 000,00 € HT
 - b. **APRRES** : Août à décembre
CA potentiel estimé à 3 200,00 € HT
 - c. **ROSSI AERO** : Août à décembre
CA potentiel estimé à 57 000,00 € HT

A 2nd semestre, Le **CA prévisionnel** de la **SASU AIE** s'élèverait à **80 200,00€ HT**

- **Salaire et Dividendes**
Suite à l'arrêt de l'activité en CDI de M. THOLOT Président de la société AIE, fin juillet 2019, le cabinet ACE préconise à M. THOLOT à ne pas prendre de dividendes. **En conséquence, il est décidé que le Président ne percevra pas de « Salaire » ni de « Dividendes » sur l'exercice 2019**

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

M Michel THOLOT (Président)

Pour la société ACE : M. Thomas LE HUU NHO (expert-comptable)

AIE : Siège social : 9 clos Aragon – Chemin Estrec – 13120 GARDANNE
SASU : RCS Aix en Provence – N° de SIRET 818 016 438 00017 – APE 7022 Z

2/2